



# **Assemblée Générale**

**26 novembre 2023**

---



# ORDRE DU JOUR

---

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 27 novembre 2022
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Approbation des comptes de l'exercice 2023 (octobre 2022 à septembre 2023)
5. Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2024 (octobre 2023 à septembre 2024)
6. Montant de la cotisation club 2024 et proposition pour 2025
7. Élection de membres du comité directeur
8. Élection du président
9. Proposition de modifications du règlement
10. École d'aéromodélisme : bilan et projets
11. Section planeurs : bilan et projets
12. Section multi rotors : bilan et projets
13. Section vol circulaire : bilan et projets
14. Section indoor : bilan et projets
15. Section Avion
16. Calendrier 2024
17. Questions diverses
18. Mise à l'honneur



---

# ***1 - Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 27 novembre 2022***

Vote à main levée



## 2 - Rapport Moral

- Retour à la stabilité durant cette année 2023, après un enchaînement de bouleversements : 3 présidents différents en 9 mois, entre le 26 août 2021 et le 12 mai 2022.
- Des subventions aux associations de Chartres en baisse en 2023 (3600 € au lieu de 4500 €, soit -20 %), en attente pour 2024.
- Un nouveau prestataire pour la tonte de la plateforme de St-Germain-la-Gâtine, à savoir l'ESAT « Ateliers des portes du Perche » à La Loupe, après la cessation d'activité pour retraite de la précédente paysagiste.
- Des règles DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) encore renforcées depuis janvier 2023 : numéro d'exploitant UAS pour chaque télépilote, à apposer sur chaque modèle quel que soit son poids, à l'exception des modèles utilisés en Indoor.
- Peu de nouveaux jeunes malgré les contacts positifs lors des journées portes ouvertes de l'aérodrome et du salon des associations.
- Quelques départs d'adhérents pour changement de région ou de club, mais aussi des arrivées ou des retours de modélistes confirmés.



# Rapport Moral

- Avec toujours une volonté intacte :
  - de voler et de promouvoir le vol :
    - sur notre superbe plateforme Jean Guesnon, à St-Germain-la-Gâtine,
    - sur nos pistes de vol circulaire et d'école, de Champhol (le long de l'aérodrome Chartres Métropole),
    - en indoor, au chaud dans le gymnase Fulbert, d'octobre à mai,
  - d'encadrer les débutants (jeunes et adultes), pour construire, équiper et régler leurs modèles, dans notre salle, et de les accompagner sur nos espaces d'évolution,
  - d'aider les adhérents à se mettre en règles avec les exigences DGAC :  
immatriculation des modèles, qualification de télé-pilote, numéro d'exploitant UAS,
  - de partager une passion saine et enrichissante dans une ambiance détendue et respectueuse, en toute sécurité.



# Rapport Moral – Évènements 2023

---

- 13 décembre 2022 : dépôt auprès de la préfecture des statuts modifiés lors de l'AG du 27 novembre 2022.
- 28 janvier 2023 : participation à l'AG de la LAM-CVL (Ligue d'Aéro-Modélisme du Centre Val-de-Loire) à Tours (covoiturage avec le délégué départemental, et le président du club de Bouglainval qui est membre associé du CAC).
- 3 mars : réunion préparatoire à l'aérodrome avec les autorités (Chartres Métropole, et militaires) pour l'accueil de l'ALAT en vue du défilé aérien du 14 juillet.
- 17 mars : plantation d'arbustes le long du parking de la plateforme Jean Guesnon, à St-Germain.
- 25 mars : journée d'entretien de la plateforme : rebouchage des fouilles des sangliers, désherbage, nettoyage, ...
- 29 & 30 mars : réaménagement de la salle de l'aérodrome : regroupement des armoires, regroupement du matériel, tri des archives, ...



# Rapport Moral – Évènements 2023

---

- 01 & 05 avril : séances de formation et d'accompagnement aux exigences DGAC, dans la salle.
- 12 avril : accueil de deux groupes de jeunes d'un centre aéré de Maintenon.
- 18 avril : roulage des pistes et abords de la plateforme de St-Germain.
- 29 & 30 avril : 3<sup>ème</sup> coupe Alpina avec une vingtaine de concurrents, dont un venu Belge !
- 13 mai : formation d'examineur QPDD, organisée par la LAM-CVL, dans la salle puis sur le terrain du CAC : 9 stagiaires de différents clubs d'E&L, dont 2 du CAC.
- 14 mai : journées portes ouvertes de l'aérodrome.
- 9 juin : accueil des enfants de 2 classes de l'école St-Jean de Chartres.
- 12 juillet : journées portes ouvertes des 5 associations de l'aérodrome à l'occasion de la préparation du défilé aérien des hélicoptères de l'ALAT (Aviation Légère de l'Armée de Terre) du 14 juillet sur les Champs Élysées.



# Rapport Moral – Évènements 2023

- 21-24 juillet : sectionnement du cadenas de la barrière à St-Germain, tentative d'effraction du container principal, vol du réservoir d'eau ; accueil de la gendarmerie sur place pour constatations ; dépôt de plainte.
- 2 & 3 septembre : salon des Associations de Chartres Métropole, sur la butte des charbonniers, avec exposition de quelques modèles, et vidéos.
- 5 septembre : diagnostic de sécurité sur le terrain de St-Germain avec le Référent Sureté de la Gendarmerie Nationale, suite au vol avec effraction du 21 juillet.
- 22-23-24 septembre : préparation et participation du CAC au grand meeting aérien de Chartres Métropole : administration des accès, exposition des modèles.
- 26 septembre : réparation du container de St-Germain, suite à la tentative d'effraction.
- 30 septembre : exposition vente dans la salle, du matériel modéliste d'Edouard Nicolas, décédé en novembre 2022 (suivi d'un chaleureux message de remerciements de son épouse).



# Rapport Moral – Évènements 2023

- 30 septembre : présentation – démonstration de l'activité Drones Multi-rotors, à St-Germain, suite aux contacts des journées portes ouvertes et salon des associations.
- Et tout au long de l'année :
  - l'école d'aéromodélisme tous les mercredis de période scolaire (voire un peu plus), dans notre très belle salle de l'aérodrome, sur le terrain école de Champhol, ou sur le terrain de St-Germain, avec des Polyclub et Easyglider en double commande, et un Alpha-Club ;
  - des nombreuses séances de vol à St-Germain (dont le dimanche 8 octobre avec une affluence record : avions, jet, planeurs, remorquages, drones-multirotors), malgré une saison extrêmement ventée ;
  - du vol indoor au gymnase Fulbert ;
  - du vol circulaire sur le terrain de Champhol, avec des démonstrations pour les élèves et les moniteurs des mercredis ;
  - des réunions du Comité Directeur dans la salle, et de nombreux échanges entre membres.



# Rapport Moral – Situation des licenciés

---

**78 membres en 2023**

*(Dont 8 membres associés, licenciés dans un autre club)*

**2 nouveaux membres pour 2024 (à ce jour)**

*(2 élèves de l'école d'aéromodélisme)*

Le point complet ne pourra être fait qu'en mars ou avril 2024, avec le retour des beaux jours qui incitent au vol en extérieur.



## 3 Rapport Financier – Compte de résultat

DEPENSES	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>22 100 €</b>	<b>21 903 €</b>
RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
<b>TOTAL recettes</b>	<b>22 100 €</b>	<b>23 807 €</b>

BENEFICE / DEFICIT	Prévisionnel	Réalisé
<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>	<b>1 904 €</b>



# Rapport Financier - Trésorerie

	Au 01/10/2022	Au 30/09/2023
<b>Total des fonds propres</b>	<b>11 774 €</b>	<b>13 632 €</b>

Cette trésorerie nous permettra :

- de réaliser divers travaux dès 2024 (sécurisation du terrain de St-Germain suite aux différents cambriolages de 2022 et 2023, remise en état de la deuxième piste en herbe, orientée nord-est/sud-ouest),
- et de se préparer à la réfection de la piste bitumée dans quelques années, dont le coût sera très supérieur à la trésorerie actuelle.



# Rapport Financier – Quelques chiffres

---

Taux de subventions (subvention / produits activités) :

2023 : **31,34 %** (\*)                      (2022 : 53,70 %) (\*\*)

(\*) Baisse de la subvention ville de Chartres

(\*\*) Subvention exceptionnelle : 2 938 € - travaux piste

Nombre de jours de trésorerie :

2023 : **473** jours                      (2022 : **317** jours)

norme  $\geq$  180 jours

**Le fonctionnement de notre association est sain.**



# Rapport Financier – Lettre vérificateurs



**Club d'Aéro Modélisme de Chartres**

Le 08 Novembre 2023



**Certification des Comptes du Club d'Aéro Modélisme de Chartres pour l'Exercice 2023**

Nous, soussignés Yves JOUIN et Christophe BOULET, membres de l'association Club d'Aéro Modélisme de Chartres, vérificateurs aux comptes, certifions avoir vérifié et approuvé ce jour les comptes de l'Association pour l'exercice 2023 du 01/10/2022 au 30/09/2023, par un pointage par sondage des écritures comptables. Cette réunion s'est tenue à la salle du club Aérodrome de Chartres Métropole.

On constate, lors de cet exercice 2023 :

- Une baisse des recettes, baisse du nombre de membres et moins de subventions de l'agglo (-900€)
- Une stagnation des coûts de la salle de l'aérodrome
- Une maîtrise des coûts liés à l'entretien du terrain qui reste le premier poste de dépenses.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance entre les comptes annuels, les informations données dans le rapport du trésorier et les documents fournis ainsi que sur la situation financière et le compte de résultat annuel.

En conséquence nous donnons quitus au trésorier pour la comptabilité 2023 du club.

Fait à Chartres le 08 Novembre 2023.



Christophe BOULET



Yves JOUIN



**Eure-et-Loire**



**Centre-Val de Loire**

Aérodrome de Chartres métropole  
41, chemin du Grand Gibet 28000 CHARTRES  
06 07 60 20 62 <http://www.cocnartres.com>

Lettre vérificateurs



# 4 Approbation des comptes 2023

*Vote à main levée*

Approbation des comptes 2022 – 2023 faisant apparaître un bénéfice de **1 904 €**

Club d'Aéromodélisme de Chartres  
SITUATION AU 31/12/2023

DEPENSES (en €)			RECETTES (en €)			Commentaires
COMPTES & RUBRIQUES	PREV. 2023	Situation à la date	COMPTES & RUBRIQUES	PREV. 2023	Situation à la date	
60 01: loyer d'immobilisation	2 800,00 €	2 800,00 €	70 00: vente de matériel	840,00 €	367,40 €	
60 01: achat matériel construction	2 000,00 €	37,00 €	70 01: matériel acheté construction	-	-	
60 01: achat matériel de pilotage	800,00 €	348,81 €	70 02: matériel acheté de pilotage	-	-	
60 02: sections planeurs	300,00 €	316,14 €	70 02: sections planeurs	300,00 €	238,00 €	
60 03: sections FPV	300,00 €	- €	70 02: sections FPV	300,00 €	- €	
60 10: animation club	280,00 €	68,00 €	70 20: administration	- €	- €	
60 20: achats matériel terrain	600,00 €	448,50 €	70 30: animation club	- €	- €	
60 30: achats fonctionnement club & réunions	400,00 €	483,21 €	70 40: ventes groupées	300,00 €	134,00 €	
60 80: dépenses exceptionnelles	150,00 €	- €	70 80: ventes exceptionnelles	800,00 €	800,00 €	<b>CFM au 07/06</b>
61 00: assurances	200,00 €	200,00 €				
61 10: achats de services	3 200,00 €	3 948,42 €	71 10: services divers	- €	- €	total écrite terrain + clubs loyer + charges
61 20: loyers et charges	1 300,00 €	1 102,80 €				
62 00: publicités/technique/vidéo informatique	300,00 €	138,83 €	72 00: remboursements divers	- €	12,00 €	remboursement internet fee
62 10: remboursements de frais	150,00 €	- €				
62 50: impôts et taxes foncières	70,00 €	70,00 €	74 00: subventions	4 800,00 €	3 882,00 €	
64 10: salaires	- €	- €	CHIC	- €	- €	
64 50: charges sociales	- €	- €	déplacement	- €	- €	
65 00: banques et collections versées à FFAM	2 200,00 €	3 041,00 €	75 00: banques et collections	1 000,00 €	300,00 €	
66 00: Frais Financiers	60,00 €	47,08 €	76 00: intérêts des comptes financiers	80,00 €	132,00 €	
67 00: charges exceptionnelles	- €	- €	77 00: Produits exceptionnels (Bénéf)	- €	- €	
68 00: Créances des associations	- €	- €				
68 10: Créances des particuliers pour dépenses	- €	- €				
Depenses en attente de validation	- €	- €				
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>13 100,00 €</b>	<b>13 016,20 €</b>	<b>TOTAL recettes</b>	<b>13 100,00 €</b>	<b>12 419,20 €</b>	
Secours fédéralat reçues	10 000,00 €	9 880,00 €	80: d'écritures fédéralat	10 000,00 €	9 880,00 €	
abattement de dépenses frais de déplacements	- €	1 008,21 €	abattement de dépenses frais de déplacements	- €	1 008,21 €	Partie
<b>Total des dépenses</b>	<b>23 100,00 €</b>	<b>21 904,41 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>23 100,00 €</b>	<b>23 907,41 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 100,00 €</b>	<b>23 907,41 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 100,00 €</b>	<b>23 907,41 €</b>	

Chartres le 10/10/2023

*SMA*

Compte de résultats



# Vote du budget prévisionnel 2024

PREVISIONNEL 2023	DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL frais fixes</b>	<b>6 000 €</b>	-
Ecole de modélisme	1 500 €	350 €
Sections	1000 €	600 €
Animations	200 €	300 €
Fonctionnement	1 000 €	-
Subventions	-	5 100 €
Licences FFAM	<b>1 500 €</b>	<b>4 500 € (*)</b>
Charges / Produits exceptionnels	3000 €	3 350 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 200 €</b>	<b>14 200 €</b>

**Vote à main levée**

Prévisionnel 2024



## 6 Montant de la cotisation club pour 2025

### Contexte pour 2024

- \* Nos tarifs en comparaison d'autres clubs : ?
- \* Nos charges : entretien de la plateforme Jean-Guesnon (tonte), et location de la salle (charges comprises) ?
- \* Nos recettes : risque de baisse des subventions ?
- \* Pour autant, le montant des cotisations ne doit pas être un obstacle à l'adhésion !

### Proposition pour 2025

Débattons !



# Montant de la part club « ADULTE » et « membres associés »

Licences adulte	Part FFAM	Part CLUB
Montant 2024	46 €	56 €
<b>Montant 2025</b>	?	<b>56 €</b>

Licences compétition	Part FFAM	Part club
Montant 2024	56 €	56 €
<b>Montant 2025</b>	?	<b>56 €</b>

Montant des autres cotisations inchangé

**Vote à main levée**

[Cotisations 2023](#)



# 7 - Élection de membres du comité directeur

- 1 démission : Nil Serin le 10 octobre 2023
- 4 membres sortants en novembre 2023, conformément aux statuts :

- Étienne BRESSON
- Patrice CHARTIER
- Guy DAVID
- Guillaume FOUCHER

Rappel des autres membres du comité directeur :

- André BOIX
- François GIGOT
- Loïc GIRARD
- Michel OZOG

- Les 4 membres sortants se représentent.
- Il reste cependant de la place pour d'autres candidats, qui peuvent se présenter maintenant !

*Vote à bulletin secret*



## 8 - Élection du Président

---

Des candidats :

*Vote à bulletin secret*

**Étienne BRESSON, ... si ré-élu au Comité Directeur.  
D'autres candidats parmi les membres élus du Comité  
Directeur ?**



## 9 - Proposition de modifications du règlement

---

*Vote à main levée*

### Justification de cette proposition

- Le règlement intérieur, complément des statuts, nécessitait des corrections pour le mettre en accord avec les évolutions de nos activités :
  - sécurité des modèles à propulsion électrique (blocage de la commande moteur),
  - fonctionnement de l'école d'aéromodélisme,
  - utilisation des groupes WhatsApp,
  - harmonisations de formulation ou de vocabulaire.
- Ce sont des modifications de bon sens, sans impact majeur sur nos activités, avec le souci permanent de la courtoisie et de la sécurité.



# 10 - École d'aéromodélisme



- 4 élèves (jeunes) à la rentrée de septembre 2023 :
  - Hugo, François, et deux nouveaux, Marc et Abderahman ;
  - plusieurs jeunes nous ont quitté, pour raison familiales (départ de la région, difficulté d'organisation), multi-activités, ou études.
- Moniteurs :
  - Michel OZOG, Yves JOUIN, Daniel FOUJU, Etienne BRESSON, André BOIX, Patrice CHARTIER
- Des adultes qui participent aux séances de construction et/ou de vol (apprentissage et perfectionnement) :
  - André MOULEY, François BAILLET, et d'autres à venir, on l'espère !



## 10 - École d'aéromodélisme

- Des adultes (éventuellement accompagnés d'un jeune) qui sont venus nous rencontrer lors des séances d'école des mercredis :
  - avis sur la restauration et l'équipement d'un modèle ancien,
  - aide à la mise en route d'un drone multi-rotors.
- Dons de matériels par deux anciens modélistes inconnus du CAC :
  - radio Futaba en 41 Mhz, servos, accus, chargeurs, petite aile volante en mousse à construire,
  - matériel quasi neuf (1 vol) : radio Multiplex en 41 Mhz, avion Graupner 1,80 m, moteur 10 cc, démarreur électrique.
- Attribution de deux petits avions Warbirds en mousse (avec tout l'équipement) par la LAM-CVL, grâce à la ténacité du délégué départemental.

**Ces différents matériels reçus vont être utilisés au sein de l'école, pour les élèves.**

- À débattre : sollicitation de l'agrément FFAM pour l'école d'aéromodélisme.



Animateur : Patrice Chartier

# 11 - Section Planeur

✓ *Résumé activité 2023*



Assemblée Générale – 26 novembre 2023





# Section Planeur

2023 en bref

- Effectif stable ~ 40
- Beaucoup de construction de planeurs « Rétro » en structure usinée CNC 
- Des projets « Club » (BUZZ, CORTEX, .....
- Du remorquage au terrain de St Germain la Gâtine 
- Beaucoup de planeurs électriques  Une nouveauté : la formule RES
- Des sorties vol de pente en petits groupes  
(Cotentin, Menez-Hom, Petit-Ballon, Pyrénées, Beaufortin, Caussols, ...)
- Participation à des rencontres GPR (Falaise – Orléans, Meung sur Loire, Angers...)
- Organisation d'une compétition inédite en Europe : La Coupe Alpina
- De l'écolage, perfectionnement, réglages pour les nouveaux  
**et... environ 1000 heures de vol.....!**



## 12 - Section Multi Rotor

Animateur : Cyrille Vallet

Bilan 2023 :

- Entraînement sur la plateforme de Saint-Germain
- Participation active aux compétitions FPV nationales et inter :

Course	Position
Limouzi Race 1 - FFAM	3ème
DRC Ultimate Race 1	3ème
DRC Ultimate Race 2	2ème
Naoned Race 1 - FFAM	3ème
FunFly Race 4 - FFAM	1er
FAI WorldCup Germany	18ème
DCS Aichtal	15ème
FAI WorldCup France	14ème
Championnat de France FFAM 2023	8ème



FunFly Race 4



Naoned Race 1



# 13 - Section Vol Circulaire

*Animateur : André Boix*





## Section Vol Circulaire



- Piste située à côté du local du CAC sur la commune de Champhol
- Tracé de piste = 3 circonférences réglementaires (2 m, 19,60 m, 25 m).
- Accès à pied ou en voiture équipée de gyrophare
- Entretien régulier
- Vols selon conditions MTO





# 14 - Section Indoor

*Animateur : François Gigot*



*Disciplines Indoor:  
Avion Loisir, F3P, Drone Racer, Drone Soccer,  
Hélico .....*

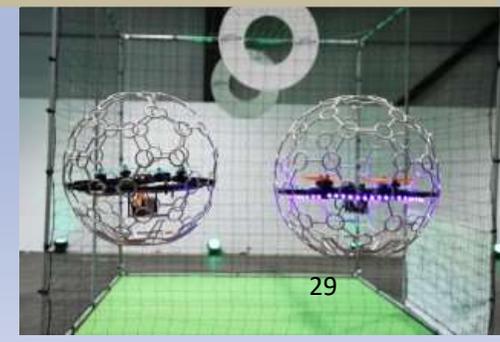
*Salle Fulbert ouverte à tous les membres,  
le dimanche après-midi de 13h30 à 18h30*

*Information sur l'ouverture de la salle :*

***Groupe WhatsApp : CAC - Indoor***



Assemblée Générale – 26 novembre 2023



29



# 15 - Section Avion

- En cours de structuration -

Animateur : tbd

WhatsApp CAC - Avion



Assemblée Générale – 26 novembre 2023



# 16 - Calendrier 2024

- Évènements éventuels à l'aérodrome
- Deux journées travaux (Saint-Germain et aérodrome)
- Course de FPV
- Coupe Alpina
- Journée ALAT
- Journée club BBQ
- Journée club Indoor
- Salon des Associations
- **Assemblée Générale 24 novembre 2024 : à noter dès à présent dans vos agendas**

*Dates à définir ultérieurement*



## 17 - Questions diverses

---



- ✓ **Plateforme Jean-Guesnon de St Germain la Gâtine**
  - Décision de maintenir la présence d'un cadenas sur la barrière
  - **le code sera changé en début d'année 2024, et communiqué à tous les adhérents**
- ✓ Les ruches d'Antoine Pelletier sont désormais implantées sur le terrain privé jouxtant la zone drone-racing. L'accès se fait toujours par le terrain du CAC.
- ✓ Informations de Bruno Manfredi (Délégué Départemental de la LAM-CVL) sur les dates d'évènements 2024, à Illiers :
  - ✓ 23 juin et 22 septembre : Ailes et brevets
  - ✓ Interclub le 29 septembre
  - ✓ Indoor / Polyclub le 10 mars



## 18 - Tableau d'honneur

---

Le Comité Directeur a décidé avec enthousiasme et unanimité de nommer

**Daniel FOUJU**

**Président d'honneur du CAC**

- pour son investissement sans faille depuis le jour de la création du CAC le 23 octobre 1976 (et avant, dans la section aéromodéliste de l'Aéroclub d'Eure-et-Loir qui l'a précédé),
- toujours présent chaque mercredi auprès de nos élèves pour construire ou leur prêter une hélice ou un accu, et toujours présent aussi pour participer au nettoyage du terrain de St-Germain, réparer la barrière ou le container vandalisé, participer aux journées portes ouvertes de l'aérodrome ou au salon des associations,
- et pour ses dix ans de présidence du CAC de 1984 à 1993, sans compter plusieurs années de vice-président ou de trésorier !

**Merci Daniel !**



# Compte-rendu de l'Assemblée Générale

- ✓ **Début de l'AG à 10h00**
- ✓ 35 présents ou représentés (8 pouvoirs), sur 80 membres inscrits au jour de l'AG, quorum largement atteint pour les points à l'ordre du jour (1/4 des membres, soit 20).
- ✓ Présence en tant qu'observateur de Bruno Manfredi (Représentant des clubs d'Eure-et-Loir auprès de la LAM-CVL -Ligue d'Aéro-Modélisme Centre Val-de-Loire).
- ✓ Compte rendu de l'assemblée générale du 27 novembre 2022 : approuvé à l'unanimité.
- ✓ Comptes 2023 : approuvés à l'unanimité.
- ✓ Budget prévisionnel 2024 : approuvé à l'unanimité.
- ✓ Vérificateurs aux comptes pour 2024 : Christophe Boulet et Yves Jouin.
- ✓ Part club de cotisation : pas d'augmentation pour 2025.
- ✓ Élection du comité directeur :
  - Réélection au comité directeur des 4 membres sortants, avec 35 voix.  
Étienne Bresson – Patrice Chartier – Guy David – Guillaume Foucher
  - Antoine Pelletier se présente en séance : élu avec 35 voix.
- ✓ Élection du président : réélection d'Étienne Bresson, avec 35 voix.
- ✓ Modification du règlement : approuvé à l'unanimité.
- ✓ Nomination de Daniel FOUJU comme président d'honneur du CAC.
- ✓ **Fin de l'AG à 12H00**



Assemblée Générale – 26 novembre 2023

